

RECTO-VERSO : DIRECTION D'ÉCOLE

Numéro 17 – mai/juin 2026

Rédacteurs : Fanny GINIES / William JAMIN / Guillaume TALLON – Référents départementaux direction d'école

Agenda des directrices et des directeurs d'école

13/05/2026

Date butoir pour les
dossiers de maintien en
maternelle (MDA)

18/05/2026

Date butoir pour Affelnet
(affectation en 6ème)

18/05/2026

Date butoir pour remise
de la décision de passage
aux familles

02/06/2026

Date butoir pour les
recours sur la poursuite
de scolarité

05/06/2026

Date butoir pour
remonter les dossiers de
recours à l'IEN

17/06/2026

Commission d'appel pour
la poursuite de scolarité

Fin mai à juin 2026

Dernier conseil d'école

Période 5

3ème exercice incendie

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOR : MENE2612348C – BO n°19 du 7 mai 2026 – Circulaire de rentrée 2026 – [Priorités pour l'année scolaire 2026-2027](#)

NOR : MENE2608627A – BO n°19 du 6 mai 2026 - [Programmes d'enseignements de l'école maternelle \(cycle 1\)](#)

NOR : MENE2612947C – BO n°21 du 21 mai 2026 – [Référentiel métier des directrices et directeurs d'école](#)

PUBLICATIONS A TITRE D'INFORMATION

PUBLICATIONS DE LA DEPP : [Point d'étape CP : résultats nationaux-](#)

Entre le 12 et le 23 janvier 2026, 776 000 élèves de cours préparatoire (CP) dans plus de 32 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Ces évaluations visent à fournir des points de repère quant à la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques.

PUBLICATIONS DE LA DEPP : [Projections d'effectifs d'élèves dans](#)

[les premier et second degrés à horizon 2035-](#) Ils s'inscrivent dans un contexte démographique marqué par une baisse des naissances amorcée depuis 2010 et qui s'est accentuée ces dernières années.

PUBLICATION DE LA DEPP : [Filles et garçons sur le chemin de](#)

[l'égalité-](#) À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, la DEPP publie chaque année Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, une brochure qui réunit une série de données statistiques sur la réussite comparée des filles et des garçons depuis l'école jusqu'à l'entrée dans la vie active.

DSDEN49- Pôle santé, bien-être et protection de l'enfance

Ce pôle piloté par la Directrice Académique regroupe quatre conseillers techniques (médecin scolaire, infirmière, service social et psychologue en santé mentale).

Cécile VERGNE, psychologue en santé mentale a rejoint en janvier 2026 le pôle santé, bien-être et protection de l'enfance au sein des services départementaux de l'éducation nationale de Maine et Loire. Dans le cadre du protocole santé mentale, elle accompagne la prise en charge des élèves en situation de souffrance psychologique.

Les labellisations à l'école primaire

Les labellisations en école primaire permettent de valoriser les projets éducatifs et l'engagement des équipes d'écoles autour de priorités nationales. Elles permettent de structurer les actions pédagogiques et de suivre des objectifs précis.

Ces labels peuvent aider les écoles à obtenir des partenariats, des ressources ou des formations.

Labellisation E3D



Le label **École en Démarche de Développement Durable (E3D)** est une reconnaissance officielle attribuée par le **ministère de l'Éducation nationale** aux écoles qui s'engagent dans une **démarche globale de développement durable**. L'objectif est d'intégrer les enjeux écologiques, sociaux et économiques **par le biais des ODD (Objectifs de Développement Durable)** dans le projet pédagogique, la gestion de l'école et les pratiques quotidiennes. <https://eduscol.education.gouv.fr/6024/la-labellisation-e3d>

Pour les écoles de **Maine-et-Loire**, la candidature au label E3D se fait en envoyant votre dossier **par mail à l'adresse suivante** : labellisation.e3d@ac-nantes.fr

Il existe une **visio d'accompagnement à la rédaction du dossier** (durée 30') réalisée par la mission départementale E3D.

Période de candidature : en mars

Ce label reconnaît l'engagement des écoles et des établissements scolaires dans une **démarche d'ouverture européenne et à l'international**. Il valorise le développement des **compétences linguistiques et interculturelles** des élèves et des personnels ainsi que les **actions** menées, les **mobilités** et les **partenariats** mis en place. Il s'adresse aux écoles et aux établissements scolaires de l'enseignement public ou privé sous contrat, qui souhaitent faire de l'ouverture sur l'Europe et le monde une priorité **en cohérence avec le projet d'école** ou d'établissement. La labellisation est attribuée par une **commission au niveau académique** pour une durée initiale de trois ans. <https://eduscol.education.gouv.fr/5178/euroscol-le-label-des-ecoles-et-des-etablissements-scolaires>.

Période de candidature : en mars

Labellisation Euroscol



Labellisation Génération 2030

GÉNÉRATION 2030

Pour une jeunesse plus sportive, engagée et responsable

Le label Génération 2030, succède au label Génération 2024 afin de prolonger et renforcer la dynamique sportive dans les établissements scolaires. Ce label vise à développer une pratique physique régulière, inclusive et adaptée aux enjeux de santé, de citoyenneté et d'environnement.

Il repose sur cinq axes principaux : les partenariats avec le mouvement sportif, la diversification de la culture sportive, l'ouverture à l'environnement, la promotion de la santé et l'accompagnement des sportifs de haut niveau.

Le dispositif concerne les écoles avec plusieurs niveaux de labellisation jusqu'en 2030. Le niveau 1 est directement atteint pour les anciens labellisés 2024. Le pilotage est assuré à l'échelle régionale par des référents chargés d'accompagner les établissements, de développer les partenariats et de valoriser les actions menées (contact : missionusep49@ac-nantes.fr).

Le label figure comme levier possible pour installer durablement une culture de l'activité physique chez les jeunes.

Période de candidature : en mars

Le label ÉduSanté s'inscrit dans la démarche nationale d'« École Promotrice de Santé » (ÉPSa), comme un facteur déterminant de la réussite éducative et du bien-être des élèves dans ses dimensions physique, mentale et sociale. Attribué pour trois ans, il comporte trois niveaux : Engagement, Approfondissement et Expertise.

Un livret de labellisation guide la constitution du dossier et le processus académique. La labellisation repose sur une équipe projet, un diagnostic partagé des besoins de santé et l'intégration au projet d'école. Les actions intègrent le développement des

Labellisation Edusanté

